

TAUX DE L'ABONNEMENT AU JOURNAL

ÉDITION TRI-HEBDOMADAIRE
Par an, payable d'avance, \$4.00
Pour les pays étrangers, 5.00
ÉDITION QUOTIDIENNE
Par an, payable d'avance, \$6.00
Pour les pays étrangers, 7.00

LE JOURNAL DE QUÉBEC

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE

Éditeur-proprétaire, AUGUSTIN COTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco

TARIF DES ANNONCES

Six lignes, première insertion, \$0.50
Au-dessus de 6 lignes et pas plus de 10, 0.80
Pour chaque ligne au-dessus de 10 lig., 0.10
Pour chaque insertion subséq., par lig., 0.05

REVUE POLITIQUE

Londres, 3 janvier.

Le cabinet de Londres attend que l'une des parties intéressées fasse des propositions sérieuses en vue d'un compromis, et jusqu'à ce que ces propositions leur aient été soumises, le gouvernement britannique ne bouge pas et laissera la France et la Chine dans la situation réciproque où elles se trouvent aujourd'hui.

Toutefois les efforts de lord Granville pour hâter le moment où cette médiation pourra se présenter dans des conditions fructueuses sont constants. S'il nous est permis d'employer une expression vulgaire, on se préoccupe surtout d'arrondir les angles et d'empêcher l'huile de se répandre sur le feu.

On a, d'ailleurs, fait très peu de politique dans ces derniers jours. L'Angleterre est en pleines fêtes de Noël et du Nouvel An, et les informations sont peu nombreuses.

Le gouvernement anglais ne s'oppose pas à ce que la Turquie veuille châtier le faux prophète; mais son voisin, le gouvernement français, déclare très carrément qu'il ne tolérera pas l'intervention armée de la Turquie en Egypte.

fluant, qui trouve qu'après tout il est préférable d'avoir affaire à M. Gladstone qu'aux tories; car ceux-ci ne se gênent pas pour dire qu'il faut garder l'Égypte. Nous serions simplement remarquer que M. Gladstone ne le dit pas—cela est vrai, mais qu'il le fait; ce n'est pas un anxiométriste de verbe comme les tories, mais un accapareur de facto; et les paroles peuvent toujours se reprendre, mais les faits sont bien plus difficiles à biffer. Les tories, par exemple, qui demandent qu'on reste définitivement en Égypte, seraient les premiers, une fois revenus au pouvoir, à comprendre que par tradition ils doivent se concilier l'islamisme sous peine de le voir se jeter dans les bras de la Russie, de l'Autriche ou du premier aventurier venu dans la peau du Mahdi.

Lord Salisbury a, au contraire, une politique toute tracée: elle est bonne, ou elle est mauvaise; mais enfin elle a l'avantage d'être claire et distincte; et plus on se rapproche du moment où la dissolution parlementaire deviendra inévitable, plus cette politique s'affirme hautement. Les Turcs feront bien de ne point perdre de vue cette éventualité, qui finira sans doute par se réaliser et avec laquelle ils auront un jour à compter.

Le Nihilisme et la situation en Russie. Le meurtre du chef de la police, à Saint-Petersbourg, vient de rappeler de nouveau l'attention sur la situation intérieure de la Russie.

Rien, d'ailleurs, n'est plus significatif que le soin jaloux avec lequel on cherche à jeter le voile sur les circonstances de ce meurtre. Cette obscurité voulue nous paraît d'autant plus digne de remarque que la Germania, généralement bien renseignée sur les choses de Saint-Petersbourg, annonçait, dernièrement, que la maladie du czar n'est pas due, comme on l'a dit, à un accident de traîneau, mais à un coup de feu, à un attentat nihiliste.

Ces crimes périodiques du nihilisme cachent un plan abominable et savamment exécuté. Ces meurtres, qui viennent à des intervalles fixes, sont destinés à maintenir le règne de la terreur en Russie, à éterniser le désordre intérieur, en montrant à toute l'Europe le caractère précaire et désespéré de la situation.

Ce calcul révèle l'art suprême qui préside à la direction du nihilisme. Il traite une habileté supérieure, une connaissance parfaite de la Russie d'aujourd'hui.

Car ainsi la confiance n'a pas le temps de renaitre; le peuple est maintenu dans une perpétuelle angoisse; la cour et le gouvernement sont constamment en proie à une terreur qui leur ôte la tranquillité d'esprit nécessaire pour réorganiser l'administration et refondre les cadres de la société.

Aussi bien, ce nouveau crime est une grave atteinte portée au prestige et à l'influence du fameux triumvirat Tolstoï-Pobedonostzeff-Katkov, qui dirige les destinées de la Russie. Le Czar, la cour et le peuple n'auront plus en lui cette confiance, qu'il avait comme imposée par la précision de ses promesses et le sang-froid de son action.

On parlait même de doter la Russie d'institutions stables et plus libres. On disait que l'empereur avait chargé ses hommes de confiance d'élaborer une Constitution pour son peuple. Nous n'avions, on se le rappelle, qu'une foi douteuse en une semblable éventualité.

Cet attentat nous donne raison; désormais le charme est rompu; l'autocratie, le régime absolu d'un Tolstoï, n'est pas plus heureuse que le libéralisme d'un Loris-Melikoff. Serait-il donc vrai que la Russie se débat dans une situation désespérée, éternellement ballotée entre les coups de théâtre sanglants du nihilisme, et les expérimentations successives, mais stériles, d'un pouvoir aux abois?

On nous dit qu'on prête à M. de Bismarck le rôle gigantesque de fonder une ligne conservatrice et monarchique contre le flot montant de la révolution, il ne serait pas impossible que le crime des nihilistes n'exerçât une influence sur la situation générale de l'Europe. L'Europe veut la paix, la rennaissance de l'ordre et de la sécurité. Le nihilisme la trouble, cette paix, et ouvre constamment les perspectives de nouvelles complications. Ce n'est pas en vain que l'opinion publique à Vienne s'est émue, quand la nouvelle de ce crime s'est répandue en Europe. Pour une coïncidence singulière, le nihilisme et le parti panslavisme ont fon-

de leurs espérances sur la guerre: le nihilisme, parce que les complications extérieures augmenteraient les chances de son action; le parti panslaviste, parce qu'il ne voit que dans une diversion au dehors la possibilité de faire trêve aux difficultés chaque jour grandissantes du dedans. Il est donc naturel, que le premier attentat, par le contre-coup qu'il peut avoir sur la politique extérieure de la Russie, inspire des appréhensions aux amis de la paix et du statu quo.

L'Europe se trouve ainsi perpétuellement sous la menace d'une crise, qui se déroule du Nord au Centre. Si ce danger peut jamais être absolument conjuré, ce n'est ni par les recettes décevantes d'un faux libéralisme ni par cette ligne conservatrice et monarchique à laquelle préside M. de Bismarck, mais bien par un retour aux antiques traditions chrétiennes et au respect sincère des influences morales et religieuses.—Le Moniteur de Rome.

Lettre du Tonkin.

L'Abelle, du Buguoy, publie les passages suivants d'une lettre écrite du Tonkin, par un jeune homme de Nantua:

« Nous sommes au premier poste, et déjà plusieurs fois les sentinelles ont tiré sur quelques Pavillons-Noirs,—des rôdeurs.

« Au dire des gens qui n'y ont jamais mis le pied, le Tonkin a le même climat que la France. Eh bien, moi qui suis à même d'en juger, je puis vous certifier qu'il fait même plus chaud à Hanoi qu'à Saigon. De neuf heures du soir à trois heures du matin, le soleil est mortel. Maintenant, nous sommes en hiver, et la pluie, le tonnerre, les éclairs, ne discontinuent pas.

« Hanoi est une grande ville, et, cependant, quand les Français l'ont prise, le 19 mai, il n'y avait pas de rues, pas de routes pour aller d'un point à un autre. Les pirates ont mis le feu partout, et quand les Français sont entrés dans la ville, il ne restait presque plus rien. Depuis, on a construit des blockhaus et établi une route qui correspond avec les points principaux. Quant aux habitants, qui sont Annamites et amis des Français, ils font volontiers toutes les corvées.

« La nuit du 14 fut employée aux préparatifs. Toutes les troupes valides d'Hanoi devaient former trois colonnes. Nous emportons pour quatre jours de vivres. Les sacs, sous la surveillance de quelques officiers, sont portés par des naturels ayant un turban tricolore. Nous avons aussi avec nous quelques pelotons de tirailleurs annamites,—bons petits soldats qui sont toujours en éclaireurs ou au poste le plus avancé.

« Nous quittons le camp à trois heures du matin. Il fait nuit noire. Nous marchons péniblement dans des chemins qui n'ont pas deux mètres de large. Enfin, après deux heures de marche, nous touchons à un petit bois. Là, nous apercevons

les pirates qui, peu nombreux, se dispersent à notre approche.

« L'infanterie et les tirailleurs annamites nous ayant rejoints, nous entrons dans une plaine remplie de rivières. Ce sont des terrains creusés de 60 à 70 centimètres, tout cela rempli d'eau. Au milieu existe, il est vrai, un sentier large d'un mètre, et c'est sur ce sentier que nous devons faire passer notre artillerie, attelée, chaque pièce, de deux petits chevaux annamites.

« Les pièces et les avant-trains tombaient à chaque moment dans les rivières, nous avions de l'eau jusqu'au ventre. Bref, après mille fatigues, et après avoir échangé quelques coups de fusil avec l'ennemi, nous nous emparons du fort et du village sur lesquels nous marchions.

« Je ne vous expliquerai que ce que j'ai vu dans la bataille. Je rogis l'ordre du commandant d'aller fouiller une cagnat (cabane) située à 400 mètres du camp. A 100 mètres plus loin se trouvait une autre construction, espèce de fort occupé par les pirates.

« Il s'agissait de voir si la route était praticable et si je pouvais aller m'y établir avec une de mes pièces. Me voilà donc parti avec cinq volontaires. Les Pavillons-Noirs nous laissent approcher jusque vers la première cagnat, dans laquelle je fais prisonnier un pirate qui s'y était réfugié. Mais comme je prenais mes dispositions pour retourner au camp, après avoir reconnu l'emplacement, voilà que les pirates, au nombre de trente, se mettent en route et nous cernent.

« Je n'étais pas à 80 mètres d'eux. Nous voyant pris, je donne l'ordre à mes cinq hommes de ne pas tirer et de battre en retraite. Au même instant, un feu de peloton des pirates éclate et les balles nous passent entre les jambes, sur la tête, que sais-je!

« Ainsi nous avons fait quatre cents mètres sous le feu de l'ennemi, et moi ni mes hommes n'avons été touchés.

« D'abord nous avons fait prisonnier le commandant de ma mission au commandant, qui envoya contre la cagnat deux pelotons de tirailleurs et un peloton d'infanterie de marine.

« Ils furent aussi bien reçus que nous, et ils auraient certainement perdu beaucoup de monde, si l'on n'avait donné l'ordre de tirer le canon.

« Je mets dans la pièce un obus de 88 balles et je pointe avec tant de bonheur, que l'obus arrive en plein dans la cagnat.

« L'effet dut être terrible, car un petit nombre de pirates s'échappa de la cabane, et à ceux-là j'en voyais un deuxième obus qui les balaya tous.

LES FRANÇAIS A TERRENEUVE

L'Evening Mercury, de Saint-Jean, de Terre-Neuve, a publié, à la date du 30 octobre 1883, un article violent dans ses conclusions, qui est, paraît-il, le récit d'une entrevue qu'un correspondant du Halifax Mail a eue avec Mgr l'évêque Macdonald, du Havre-de-Grâce.

L'Evening Mercury, fait précéder l'article en question des réflexions suivantes: « Le révérend gentleman, dans

cette circonstance, exprime son opinion de manière à prouver qu'il comprend parfaitement le véritable état des choses, en ce qui concerne ce qu'on appelle encore le Rivage français, et il en a déduit cette conséquence inévitable: « Il faut que les Français s'en aillent. »

« Voici la traduction de l'Evening Mercury: « Bien qu'il soit fâcheux pour nos marins d'être privés du droit de pêcher dans les eaux poissonneuses de la côte Ouest, nous pensons qu'à un autre point de vue le maintien du statu quo est également fâcheux.

« La proximité des Iles Saint-Pierre et Miquelon, et par suite l'accès facile de nos rivages mettent les Français en mesure d'échapper constamment nos lois de douanes, un privilège dont ils ne manquent pas de profiter et dans l'exercice duquel ils sont souvent aidés par certaines personnes qui considèrent les tarifs comme des inventions de Satan, au quel il est permis de se soustraire le plus tôt possible.

« La perte pour le domaine est grande, et, ce qui est encore plus important, la moralité du pays en est sensiblement affectée.

« Le fisc parvient toujours à se faire rembourser; mais par un procédé injuste quoique inévitable; car chaque dollar volé par le contrebandier est un dollar de plus que l'on fait payer à l'honnête contribuable, qui se trouve ainsi obligé de fournir, non seulement sa part, mais encore celle de son voisin malhonnête.

« Les Iles Saint-Pierre et Miquelon ne sont pas une épine dans le côté de Terre-Neuve seulement; leur influence pernicieuse se fait aussi sentir au Canada; car les Français ont facilité le débarquement illégitime de plus d'un chargement sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse.

« Jusqu'à l'époque du voyage de Sir W. White-way, à Londres, il nous était impossible de fonder des établissements sérieux sur la côte Ouest, et, bien que sa mission ait abouti, après beaucoup de peine, à nous assurer la propriété du sol, les droits de pêche que les Français possèdent encore sont très nuisibles à la colonisation.

« Nous savons (les événements de cette année l'ont encore prouvé), que les Français ne veulent pas abandonner leur seule prétention au droit exclusif de pêche sur la côte Ouest et qu'ils ont l'intention de continuer à empêcher nos nationaux de faire la pêche dans ces eaux, que ces derniers considèrent, à juste titre, comme leur propriété.

« Si nos désagréables voisins ne veulent pas se contenter de la moitié, il faudra qu'ils se résignent à ne rien avoir; car les paroles de l'évêque du Havre de Grâce vont devenir nationale chaque Terre-Neuvien doit demander impérativement l'expulsion des Français.

« Quant ils partiront, la Grande-Bretagne devra payer les frais; car ce droit de pêche que les Français possèdent, qu'il soit concurrent ou exclusif, leur a été accordé dans l'intérêt de l'Angleterre, et son rachat ainsi que son retour à Terre-Neuve est un devoir que le peuple anglais doit à cette île, qui depuis cent ans se trouve entravée par la politique nefaste dont le traité avec la France fait partie et dont les effets se feront sentir pendant de

longues années encore sur Terre-Neuve.

« Il faut que les Français s'en aillent non seulement de nos pêcheries, mais aussi de Saint-Pierre et Miquelon.

« En transmettant cette traduction à l'Agent des colonies et de la marine, journal publié à Paris, un correspondant de Saint-Pierre et Miquelon commente en ces termes le singulier factum qu'on vient de lire: « Vous vous étonnez peut-être de la déinvolture avec laquelle les gens de Saint-Jean parlent de l'Angleterre. On serait tenté de croire en lisant cet article que Terre-Neuve est à eux, ou du moins qu'en leurs qualités d'autochtones, ils sont plus ou moins fondés à se plaindre de la prétendue mauvaise gestion de l'Angleterre sur cette grande île. Acquis par le traité d'Utrecht (1713). Or, il est bon que vous sachiez que ceux qui se prétendent les maîtres de Terre-Neuve, ne sont ni plus ni moins que les descendants d'un ramassis d'Irlandais et de quelques aventuriers anglais qui sont venus s'y établir depuis ce même traité, si avantageux pour la nation anglaise. Ils ont commencé à peupler ce vaste territoire où pourraient vivre 10,000,000 d'habitants, alors qu'il n'en contient pas plus de 2 ou 300,000. Ce sont ces personnes, qui jusqu'ici n'ont absolument rien fait pour la colonisation de Terre-Neuve, en se bornant à s'enrichir par l'industrie de la pêche; ce sont elles, ou plutôt les chefs de parti dominant, qui depuis plus de dix ans ont suscité entre les gouvernements de France et d'Angleterre des difficultés qui n'ont pas moins de désagréables.

« Pour le moment, bornons nous à dire un mot de l'article en lui-même.

« Les Terre-Neuviens prétendent que nous faisons la contrebande chez eux et pour ce seul motif demandent notre anéantissement. A ce compte que devrions-nous, nous Français, penser de la Belgique, par exemple?

« Mais cette énonciation n'est ni exacte, ni complète. Assurément, des personnes, dont le plus grand nombre sont sujets anglais, originaires de Terre-Neuve, y font sur une petite échelle la fraude des alcools et des vins. Mais les seigneurs de Terre-Neuve oublient que chaque année des quantités considérables de morues anglaises sont introduites en fraude à Saint-Pierre, dans le but de toucher la prime de 10 fr., accordée par le gouvernement, par quintal de morue sèche d'origine française, vendue à l'étranger.

« C'est une perte beaucoup plus importante pour la France que celle dont se plaignent les gens de Terre-Neuve.

« Mais les prétendus griefs que cet article énumère ne sont qu'un trompe-l'œil. Le vrai but des marchands de morue terre-neuviens, c'est de tuer la concurrence française.

« Les marchés de la morue, qui sont considérables, sont partagés inégalement entre eux et nous; notre petite part leur semble encore trop forte.

« Un fait récent a poussé leur rage au paroxysme! A une époque où l'on dit, non sans raison, que le commerce d'exportation péchelote, nos fabricants de morues ont trouvé

Feuilleton Littéraire

25 Janvier 1884 — No. 6

L'ABBÉ MARCEL

XIV

— Cela me regarde dit Basile, je suis le maître de gagner ou de ne pas gagner, et de dépenser à ma façon ce qui est chez moi... et même de tout vendre... Donne l'argent!

Il savait brutalement le poignet de sa femme; celle-ci recula vivement, et son geste brusque fit tomber de sa poche à terre quelques pièces blanches sur lesquelles il se précipita. Marianne voulut les ressaisir; une lutte s'engagea. Ivre de vin et de colère, le maçon allait peut-être assommer la malheureuse, dont le désespoir, arrivé à son paroxysme, ne connaissait plus ni ménagements ni craintes, quand la porte de la maison s'ouvrit. Blandine parut sur le seuil.

XV

Marianne se sentit sauvée; Basile, honteux, voulut s'esquiver. — Restez! dit brièvement mademoiselle de Valençay. Sur qui avez-vous le bras levé tout à l'heure? Sur la mère de vos enfants, sur votre femme, sur la ménagère laborieuse qui porte seule le poids de la vie, car vous semblez oublier que vous avez une famille, et la débâcle n'est attachée à vous comme un cancer. Et quel moment, quel lieu choisissez-vous pour la menacer, la maltraiter?

l'heure où vos enfants agonisent et la place qui entoure leurs pauvres petits lits. Oh! quel que deprivés que soient vos compagnons de débâche, ils rougiraient de vous voir lever la main sur une mère qui soigne ses enfants mourants. Basile, continua-t-elle, ce n'est pas d'un homme, ce que vous faites, c'est d'un lâche! Vous n'avez rien respecté en ce monde: votre mère, vous l'avez abusé de chagrins, et maintenant, c'est sur Marianne que tombe votre colère. Que lui voulez-vous, que lui reprochez-vous? Je comprends, vous exigez qu'elle vous donne ce qu'elle a: ni de la générosité de Véronique; mais Véronique la donne à ses enfants et non à vous... Voyons, Basile, rentrez en vous-même, voyez cette femme en larmes, ces enfants qui vont mourir peut-être, et demandez-vous si vous agissez en bon mari et en bon père?

— Mademoiselle, répondit Marianne, vous ne gagnerez rien sur lui; il a de la haine contre moi, et tant que je resterai ici, il ne pardonnera pas à Basile et refusera de voir ses petits-enfants... Il me prend des angouilles si grandes que plus d'une fois j'ai songé que la rivière n'est pas loin, et que... — Vous avez là une criminelle pensée, Marianne! — Moi, morte, il eût accueilli mes enfants.

— Dieu les sauvera, Marianne! — Oui, s'il les appelle... dit la mère d'une voix sombre. Les pauvres petits poussaient des plaintes déchirantes, la mère les avait pris tous deux sur ses genoux. Ce n'était pas leur sommeil, ce pur et doux sommeil d'enfant qui fait la joie et le repos des mères qu'elle bérissait d'un mouvement monotone. C'était leur mort qu'elle adouçissait par ce balancement égal, accompagné du bruit de sanglots.

Mademoiselle de Valençay ne quitta Marianne qu'après lui avoir promis de lui envoyer le médecin et lui avoir laissé des secours abondants.

Il faisait nuit; une nuit de septembre froide et sombre. Un homme poursuivi par des gardes-chasses des débusqua en courant de la forêt de Fontainebleau, prit le sentier qui mène aux premières maisons de Changy, se glissa dans le Chemin d.

pour faire partie de sa famille, il doit au moins vous rendre cette justice que vous êtes de meuree fidèle à votre devoir, que vous n'avez reculé devant aucune tâche, et que votre main ne s'est tendue devant personne. Je vais le voir, j'essaierai de le fléchir.

— Mademoiselle, répondit Marianne, vous ne gagnerez rien sur lui; il a de la haine contre moi, et tant que je resterai ici, il ne pardonnera pas à Basile et refusera de voir ses petits-enfants... Il me prend des angouilles si grandes que plus d'une fois j'ai songé que la rivière n'est pas loin, et que... — Vous avez là une criminelle pensée, Marianne! — Moi, morte, il eût accueilli mes enfants.

— Dieu les sauvera, Marianne! — Oui, s'il les appelle... dit la mère d'une voix sombre. Les pauvres petits poussaient des plaintes déchirantes, la mère les avait pris tous deux sur ses genoux. Ce n'était pas leur sommeil, ce pur et doux sommeil d'enfant qui fait la joie et le repos des mères qu'elle bérissait d'un mouvement monotone. C'était leur mort qu'elle adouçissait par ce balancement égal, accompagné du bruit de sanglots.

Mademoiselle de Valençay ne quitta Marianne qu'après lui avoir promis de lui envoyer le médecin et lui avoir laissé des secours abondants.

Il faisait nuit; une nuit de septembre froide et sombre. Un homme poursuivi par des gardes-chasses des débusqua en courant de la forêt de Fontainebleau, prit le sentier qui mène aux premières maisons de Changy, se glissa dans le Chemin d.

la Messe, rendu plus noir encore par les hautes murailles qui l'entouraient; longue le chemin de fer, et vint haletant, brisé de fatigue, tomber à demi mort près des arches de l'aqueduc. Le bruit d'une course rapide lui rendit quelque force; il suivit la voie pavée, aiguillonné par des cris qui le poursuivaient, et frappant d'une main convulsive à la porte d'une maison basse, faiblement éclairée, il s'y précipita dès qu'une femme en pleurs l'eût entr'ouvert.

— Marianne, dit-il, souffla la chandelle, vite! je suis poursuivi. La malheureuse créature avait étouffé un cri de terreur à l'aspect de cet homme que ses vêtements de sang et ses mains déchirées rendaient en ce moment méconnaissable. Elle le reconnut à la voix.

— Mon père, dit-elle, c'est vous, mon Dieu!

Le braconnier ne répondit pas. Il préta l'oreille aux bruits du dehors et se jeta derrière le tas de fagots qui occupait une partie de la chambre.

— Eteins la lumière! répéta-t-il. Marianne souffla la chandelle. Les enfants qui s'étaient assoupis se réveillèrent effrayés; elle demeurait muette de terreur entre ses deux innocents à l'agonie et son père que l'on cherchait pour l'arrêter. Les gardes-chasses avaient suivi la piste, ils connaissaient la demeure de Marianne, et après s'être consultés à voix basse, ils frappèrent à la nuit.

— N'ouvrez pas! dit le braconnier. Marianne ne fit pas un mouvement et retint son souffle. Mais les gardes-chasses étaient d'autant plus dans leur droit qu'ils s'étaient adjoint le garde-champêtre. — Marianne Simon, dit celui-ci

ouvrez si vous voulez éviter un malheur. Elle ne répondit pas encore. — Au nom de la loi! ajouta-t-il. Marianne glacée d'épouvante, tendit la porte qui cédait sous leurs efforts, et une seconde après, l'un des hommes ayant rallumé la chandelle, tous trois embrassèrent d'un regard cet intérieur désolé; une mère en larmes et deux enfants à l'agonie.

— Il est caché dans les bourrées, dit le garde-champêtre.

— Un peu de pitié! ayez un peu de pitié! s'écria Marianne. Les deux enfants ouvraient de grands yeux effarés et poussaient des cris aigus. La mère les tenait maintenant dans ses bras... En voyant le garde-champêtre s'avancer vers lui, Nicolas se leva d'un bond, le couteau à la main et l'attitude menaçante.

— Rends-toi! cria un des gardes; rends toi ou la mort sera dans ta maison.

— Elle y est déjà, répondit le braconnier d'une voix sourde, vous êtes des lâches de m'arrêter chez Marianne.

En ce moment une voix aigüe retentit dans le chemin, et Marianne se précipita vers la porte, elle avait reconnu la voix de Basile. Son père arrêté, son mari rentrant de nouveau au logis dans le sauvagement de l'ivresse, ses deux enfants expirants de maladie et de besoin, c'en était trop à la fois. Nicolas Aubier demeurait debout, menaçant le garde-champêtre de son couteau ouvert. — Qu'a-t-il fait, mon Dieu! qu'a-t-il fait? demanda Marianne. — Il a chassé sans permis. — Je l'ai épargné trois fois, dit un

des gardes-chasse, mais la patience a des bornes.

— Il m'a mis en joue, ajouta le second. Aussi, qu'il reste tranquille, c'est ce qu'il a de mieux à faire; pour un mois de prison il n'en mourra pas, et cela lui donnera une leçon.

Le refrain de Basile retentissait plus près.

— Mes amis, dit Marianne, vous avez des femmes que vous aimez et des petits enfants... Eh bien! voyez les miens vont mourir... et cet homme qui va rentrer ici sans être en état de comprendre ce qui se passe, c'est moi mari... Serai-je assez malheureuse pour vous voir encore arrêter mon père?

Le garde-champêtre secoua la tête de l'air d'un homme indécis, et l'un des gardes répondit: — Le devoir est le devoir; seulement on le ménagera dans le procès verbal.

Nicolas ne put résister aux larmes de sa fille, quelque farouche que cette nature fût, elle s'attendrit. Jetant soudain son couteau sur le tas de bourrées, Aubier pressa Marianne et les enfants dans ses bras. En ce moment, Basile entra, le regard hébété, les jambes vacillantes. Nicolas fit un bond vers la porte et disparut dans la nuit noire. Les trois hommes se regardèrent, se levèrent pour le poursuivre, afin de sauvegarder un peu leur conscience, mais la trace était perdue; Nicolas avait pris une avance considérable et l'ombre était trop épaisse pour que l'on pût espérer un résultat des perquisitions.

Cette même nuit, tandis que Basile ivre accablait sa femme d'injures et menaçait de mettre le feu à la maison, les deux enfants moururent.

XVII

La chambre de Marianne présentait le lendemain un triste spectacle. Deux petits cercueils avaient été commandés chez le menuisier de l'endroit qui était à la fois sonneur de cloches et fossoyeur. La pauvre mère allait ensevelir les cadavres quand Véronique parut sur le seuil.

Elle s'arrêta les yeux fixés, le cœur gonflé de larmes; elle se remit vite portant, car elle devait avoir de la force pour la mère anéantie, elle enveloppa d'un linceul ces enfants qui venaient de quitter leurs langes, prit dans le jardin quelques roses blanches dont elle parfuma le lit mortuaire, sortit pour avertir le maire et s'occupa de ces détails navrants qui doublent la douleur en empêchant que l'on puisse s'y livrer tout entier; puis elle revint prier entre les cercueils des petits martyrs qui maintenant étaient des anges!

L'eau bénite et la branche de buis étaient sur le seuil. Véronique soulevait Marianne éplorée; Basile, abrité par la débâche de la veille, ne paraissait pas comprendre ce qui se passait. Assis sur son lit, il répétait une chanson de cabaret, interrompue par des éclats de rire.

Des chants graves se faisaient entendre sur la route. On vit bientôt la croix de cuivre briller au soleil; l'abbé Marcel, deux enfants de chœur et le fossoyeur venaient chercher les morts.

RAOUL DE NAVERY. (A Continuer.)

moyen de faire apprécier leurs produits, et ils ont pacifiquement envahi le marché canadien.

CANADA

QUEBEC, 26 JANVIER 1884.

Correspondance parlementaire.

LE SÉNAT.

Ottawa, 24 janvier 1884.

Les débats sur l'adresse ont été repris, dans le Sénat, à sa séance d'hier.

MM. les sénateurs Macdonald, McInnes, Kaulback, Haythorne, Sir Alex. Campbell et Bellerose ont pris la parole.

L'honorable M. Armand, comme l'honorable M. Bernard, à une séance précédente, s'est plaint énergiquement de ce que la représentation française ne recevait pas, dans le Sénat, la considération qui était accordée aux nationalités parlant la langue anglaise.

Le Sénat, d'après M. Bellerose, devrait avoir un ministre français et un président français, pour être placé dans les mêmes conditions que la Chambre des Communes.

Celle-ci est présidée par un Anglais, tout comme le Sénat, et l'honorable M. Bellerose croit que l'on pourrait faire une plus grande répartition des plus hautes fonctions publiques.

Ces discours, interrompu à six heures, hier soir, sera repris, aujourd'hui.

COMMUNES.

Les communes, n'ont pas encore siégé le soir.

À la séance de l'après-midi, hier, Sir John a de nouveau demandé la permission de présenter un bill concernant les franchises électorales.

L'honorable premier ministre a déclaré que cette mesure est en substance la même que celle qu'il a proposée, l'année dernière, et que les Communes seraient appelées à la discuter, de main.

Le député de Gaspé, M. Fortin, est revenu à la charge sur la question du hareng non inspecté expédié de Terre-Neuve en Canada.

Il demande au gouvernement d'entreprendre une politique nationale sur nos pêcheries du golfe, et de soumettre à l'inspection le hareng saisi de Terre-Neuve pour prévenir la vente sur notre marché d'un produit inférieur en qualité à celui de nos pêcheurs canadiens.

La valeur du hareng pris dans les eaux canadiennes, l'année dernière, a dit M. Fortin, s'est élevée à \$800,000, ce qui donne une idée de l'importance de cette pêche.

M. Giguault a soulevé, au sujet des intérêts agricoles, une question très importante.

Il voudrait que le gouvernement accordât des prix à ceux qui écrivent les meilleurs essais et traités sur l'industrie agricole, les arts mécaniques, etc., afin de mettre notre population en état de suivre les progrès réalisés.

Sir Hector, en l'absence du ministre d'agriculture, a répondu qu'il serait, en effet, désirable que de bons traités agricoles fussent distribués parmi les agriculteurs; mais il ne doute pas que le ministre d'agriculture aura le soin de voir à ce que la version française de ces traités soit distribuée partout en Canada, où la langue française est parlée.

Une question soulevée par Sir Richard Cartwright a révélé le fait que le gouvernement avait un dépôt de \$200,000 à la banque d'Échange lors que celle-ci a suspendu ses paiements.

Le ministre des finances a promis des explications lorsque tous les documents relatifs à ce dépôt seront produits devant les Communes.

Il y a eu plusieurs motions pour la production de documents divers. J'aurai occasion d'y revenir, si elles soulèvent plus tard quelques discussions importantes.

on notre faveur, en encourageant nos industries et notre commerce d'exportation, au détriment du commerce d'importation.

Si notre tarif était moins élevé, cette balance du commerce pourrait être encore plus forte contre nous.

L'honorable M. Caron donne un goûter, ce soir, et une conversation, samedi prochain.

Sir Hector a déjà débüté dans ce genre d'amusements, depuis l'ouverture de la présente session.

J'apprends, aujourd'hui, que l'honorable M. Proulx, conseiller législatif à Québec, est à l'agonie.

Nos richesses.

Les rapports qui nous arrivent du résultat de nos pêcheries, — année 1883 — sont excellents.

Un journal du Cap-Breton nous dit que la somme réalisée par les pêcheries, comparée au résultat de l'an dernier, dépassera un demi million de piastres.

La morue a été abondante, et c'est, surtout avec ce poisson que les pêcheurs ont fait leurs bénéfices.

Le gouvernement fédéral ne saurait être trop louangé du système de primes qu'il accorde aux pêcheurs. C'est ainsi qu'un confrère des provinces maritimes assure que cette nouvelle politique a déterminé la construction de quarante nouveaux navires de pêche. L'équippe de cette flotte a exigé les services de 350 matelots, et 1,150 nouvelles berges ont fait le service de la pêche.

La pêche de cette année a une valeur de \$7,600,000; 20,000 pêcheurs y ont pris part. Ils étaient répartis à bord de 743 navires, ayant sous leurs ordres 11,500 balenières, 1,250,000 brasses de filets et seines, le tout représentant une valeur de \$2,250,000.

Nos pêcheries et nos bois sont tant que nos mines et notre agriculture ne seront pas convenablement exploitées — les richesses premières du Canada.

Il y a quelques jours, le Journal de Québec, parlant de la guerre douanière que se font en ce moment la France, les États-Unis et l'Allemagne, au sujet de l'importation du porc et des vins, disait que nos vaisseaux étant à la voile de voir disparaître leurs forêts essayaient d'y remédier en admettant en franchise les bois étrangers.

Notre confrère le Monde est de notre avis et traite cette question d'une façon qui ne manquera pas de frapper nos lecteurs :

« Nos voisins des États-Unis, dit-il, commencent à comprendre qu'on ne peut à la fois tuer la poule et lui faire pondre des œufs d'or. La génération actuelle des citoyens de l'Union semble avoir adopté la devise de Louis XV dit le bien-aimé : « Après moi le déluge. »

« Ce pays incomparable, traité par la nature en enfant gâté, avait les plus belles pêcheries du monde; quelques années de liberté poussées jusqu'à la licence, la cupidité des pêcheurs et l'imprévoyance du gouvernement les ont ruinées complètement, et dès à présent, le pêcheur américain est obligé de venir exercer son industrie dans les eaux du Saint-Laurent pour pouvoir approvisionner ses marchés.

« La ruine des pêcheries américaines aurait dû servir de leçon aux autorités aussi bien qu'aux particuliers, mais l'égoïsme implacable d'une nation qui n'a d'autre frein que la jouissance matérielle immédiate, rend le Yankee sourd à tous les avertissements.

« L'agriculteur suit l'exemple du pêcheur, il fait récolte sur récolte sans songer à restituer à la grande nourricière les éléments fécondants qu'il lui soustrait sous forme de céréales. Il exporte son blé, s'enrichit et même jouisseuse vie; l'humanité veut jouir.

« Après les pêcheries dont la ruine est complète, l'agriculture qui ne maintient sa prospérité que grâce aux terres nouvelles qu'on ensemeince chaque année, vient la forêt. On l'a crue inépuisable pendant longtemps, mais on commence à comprendre maintenant que la prodigalité est toujours suivie de l'indigence.

« Au commencement du siècle, les États-Unis possédaient des forêts de chêne, de noyer, d'orme, de frêne, de pin résineux, de pin blanc, de pruche et d'épinette d'une étendue presque incalculable. Les États situés sur la région Nord de l'Atlantique, la Nouvelle-Angleterre, New-York et la Pensylvanie étaient couverts de bois de diverses essences, de dimensions colossales et de qualité supérieure. Tout cela a disparu. Sans doute, la colonisation, les besoins de l'industrie et les incendies y ont contribué dans une proportion notable; mais il est évident que la destruction des forêts d'une telle étendue sur la région Nord de l'Atlantique, la Nouvelle-Angleterre, New-York et la Pensylvanie étaient couverts de bois de diverses essences, de dimensions colossales et de qualité supérieure. Tout cela a disparu.

« Sans doute, la colonisation, les besoins de l'industrie et les incendies y ont contribué dans une proportion notable; mais il est évident que la destruction des forêts d'une telle étendue sur la région Nord de l'Atlantique, la Nouvelle-Angleterre, New-York et la Pensylvanie étaient couverts de bois de diverses essences, de dimensions colossales et de qualité supérieure. Tout cela a disparu.

« Sans doute, la colonisation, les besoins de l'industrie et les incendies y ont contribué dans une proportion notable; mais il est évident que la destruction des forêts d'une telle étendue sur la région Nord de l'Atlantique, la Nouvelle-Angleterre, New-York et la Pensylvanie étaient couverts de bois de diverses essences, de dimensions colossales et de qualité supérieure. Tout cela a disparu.

« Sans doute, la colonisation, les besoins de l'industrie et les incendies y ont contribué dans une proportion notable; mais il est évident que la destruction des forêts d'une telle étendue sur la région Nord de l'Atlantique, la Nouvelle-Angleterre, New-York et la Pensylvanie étaient couverts de bois de diverses essences, de dimensions colossales et de qualité supérieure. Tout cela a disparu.

« Sans doute, la colonisation, les besoins de l'industrie et les incendies y ont contribué dans une proportion notable; mais il est évident que la destruction des forêts d'une telle étendue sur la région Nord de l'Atlantique, la Nouvelle-Angleterre, New-York et la Pensylvanie étaient couverts de bois de diverses essences, de dimensions colossales et de qualité supérieure. Tout cela a disparu.

« Sans doute, la colonisation, les besoins de l'industrie et les incendies y ont contribué dans une proportion notable; mais il est évident que la destruction des forêts d'une telle étendue sur la région Nord de l'Atlantique, la Nouvelle-Angleterre, New-York et la Pensylvanie étaient couverts de bois de diverses essences, de dimensions colossales et de qualité supérieure. Tout cela a disparu.

Restent les forêts de pin résineux de la Georgie, de l'Alabama, de la Floride et des Carolines, la ceinture de bois rouge de la Californie, les forêts de pin du Nord-Ouest, du Wisconsin, du Michigan et du Minnesota. Là, la ruine n'est pas complète, mais elle arrive à pas de géant.

« Les statisticiens ont déjà fait le décompte de chaque pied de bois qui reste à couper et en calculant la consommation au taux actuel, dix milliards de pieds par année, il ne restera plus un seul arbre debout en 1890.

« Nos lecteurs pourraient peut-être nous taxer d'exagération dans le tableau que nous avons fait de la destruction des forêts américaines. Nous certifions cependant que nos données sont basées sur des statistiques indéfectibles et si quelques spécialistes désirent étudier la question plus à fond, ils pourront consulter le mémoire du Professeur C. S. Sargeant, chargé de préparer la statistique forestière du recensement des États-Unis, lu devant le Massachusetts State Board of Agriculture; le professeur W. H. Brewer, dans son ouvrage intitulé: Woodlands and forest system of the United States; le Dr F. B. Hough, chef du département des bois et forêts dans son troisième rapport et un grand nombre d'autres autorités dont l'honorabilité et la compétence ne sauraient être mises en doute.

« La valeur du bois scié en 1882 était de \$490,000,000. Si l'on ajoute à cela le bois de construction, les traverses de chemins de fer, le bois employé pour le charbonnage, l'ébénisterie, le combustible et les mille et un besoins de la vie on arrive au coût fabuleux d'UN MILLIARD DE DOLLARS que les forêts de l'Amérique ont fourni cette année de leur forêt. La seule ville de Chicago a dépensé en 1882 plus de bois scié que l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande réunies.

« Où les États-Unis trouveront-ils cet article de première nécessité quand ils auront fini de gaspiller leur approvisionnement? Il leur faudra recourir à l'étranger pour se le procurer et, par là même, ils seront privés d'une industrie qui répand l'activité et l'aisance dans le pays. Cette matière première indispensable, comment l'importer en quantité suffisante? Tout le blé et le coton que les États-Unis exportent seraient insuffisants pour la payer et la flotte de toutes les nations maritimes du globe ne pourrait la transporter. Alors Brother Jonathan regretterait amèrement son imprévoyance et sa folie.

« Quand on parle de cette perspective aux Yankees, ils nous répondent imperturbablement :

« Quand il n'y aura plus de bois, on lui trouvera un substitut.

« Sans doute, le génie américain a déjà produit des merveilles, mais nous craignons fort qu'il ne soit incapable de résoudre ce problème.

« Les esprits les plus clairvoyants commencent à s'alarmer. L'an dernier, le président Arthur, dans un message au Congrès, recommandait la considération immédiate de cette importante question; le New-York Sun, dans son article de fond, dit :

« Jamais un Congrès n'a eu l'occasion de décider une question économique d'une importance aussi vitale.

« Enfin, les besoins devenant de plus en plus impérieux, le Congrès étudie, en ce moment, la question d'admettre les bois étrangers en franchise.

« Au Canada, bien que nous ayons déjà sacrifié une partie de notre richesse forestière, il nous reste encore une grande étendue de terrain boisé, et si nous l'exploitons judicieusement, ce sera une source de richesse et de prospérité générale.

« Voilà ce que pensent ceux qui aiment véritablement leur pays; ceux qui croient que l'avenir de la patrie ne découle pas des jouissances du présent.

« Canadiens, soignons notre colonisation, nos pêcheries, notre agriculture, nos mines, nos forêts! Ces quelques mots sont le résumé de la vraie politique du pays. Politique saine, raisonnée, toute entière au développement du Canada. Celle-là du moins ne souffrira pas des biais, des haines, des faiblesses que provoquent les divisions.

« Écoutez cette voix et pas d'autres! L'aisance, la paix, l'influence, le respect des autres et de vous-même, viennent par surcroît; et quand ce résultat sera atteint vous serez un peuple riche et fort.

« Vous n'avez qu'à vouloir. L'avenir le plus brillant attend vos enfants et peut-être vous mêmes; mais il n'y a pas une minute à perdre.

« Le typhus sévit à Saint-Hyacinthe et le collège, le couvent et les écoles ont été fermés. Cinq religieuses agissant comme gardes-malades à l'hôpital, ont succombé, dit-on.

« Les libéraux s'agitent pour faire de l'opposition à l'honorable M. Taillon.

« Le marché monétaire était faible et en baisse, ce matin.

« Chronique Religieuse.

« Le Pape nommera six cardinaux au consistoire du 21 février.

« MM. Robertson, Taillon, Blanchet

et Lynch sont, comme M. Ross, lui-même, des hommes que les deux sections du parti conservateur doivent accepter avec une parfaite confiance.

« La tâche, qui est dévolue au ministère Ross, est très difficile, et ce dernier a droit de compter sur un concours loyal de la majorité de la députation provinciale.

« La division de Lanaudière est devenue vacante au Conseil législatif par suite de la mort de l'honorable M. Dostaler. Nous ne savons pas qui sera nommé, mais la rumeur indique le nom du docteur Lavallée, député de Joliette.

« Élu depuis, 1867, le docteur Lavallée est une des figures les plus sympathiques de la Chambre. Il est reconnu comme étant un travailleur et un homme de bon conseil. Le parti conservateur n'a pas d'adversaire plus sûr, plus dévoué que le député de Joliette et pour notre part nous le verrions avec plaisir nommé conseiller législatif pour la division de Lanaudière.

« On lit dans le Courrier du Canada :

« Le premier volume de manuscrits recueillis aux archives de la province de Québec, ou copiés à l'étranger, vient d'être publié sous les auspices de la législature de Québec. Cette collection de manuscrits contient des lettres, mémoires et autres documents historiques relatifs à la Nouvelle-France et de l'Amérique, depuis 1492 jusqu'à 1712. Le tout forme un magnifique volume de 637 pages, format in-quarto; il est des ateliers de M. A. Côte et Cie. La partie typographique est irréprochable. Nos compliments au propriétaire du Journal de Québec.

« La législature de Québec, en prenant sous ses auspices l'impression de ces documents intéressants et utiles à la fois, a fait preuve d'une grande libéralité et d'un patriotisme incontestable. Sans ces concours précieux, la plupart de ces mémoires, lettres, seraient restés inédits, ou relégués dans les archives poussiéreuses en attendant que le feu ou la poussière les eussent un jour détruits. L'honorable M. Piquet avait bien en l'honneur l'idée de les faire transcrire pour l'usage des historiens et des chercheurs, mais c'est au Secrétaire provincial actuel, l'honorable M. Blanchet, que revient l'insigne honneur de les avoir livrés à l'impression pour les offrir ensuite à la députation, aux institutions de haut enseignement, à la presse, aux antiquaires et aux érudits..... »

« L'honorable M. Robertson est parti, hier, pour Sherbrooke.

« On pense qu'il sera réélu par acclamation.

« M. Landry a présenté, hier, à la Chambre des communes, un projet de loi pour limiter la juridiction de la Cour Suprême en appels.

« On dit que le successeur de l'honorable M. Bourinot, au Sénat, sera l'ex-lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse, l'honorable M. Archibald.

« L'honorable M. G. Couture a donné sa démission comme conseiller du quartier Notre-Dame, de Lévis.

« La première session du cinquième parlement, de la province d'Ontario, a été ouverte mercredi. Le colonel Clarke, député de Wellington centre, a été élu président de la chambre.

« Le Canadien, de ce matin, prétend que M. J. A. Langlais, libraire, a pris sa démission comme membre du Cercle Catholique, mais qu'il s'est démis comme préfet de la congrégation de Saint-Roch.

« L'Athénæum annonce que la reine Victoria fera publier, prochainement, un deuxième volume de souvenirs, intitulé : « Autres feuilles d'un journal de la vie dans les Highlands, de 1862 à 1882. » Ce volume formera la suite de l'ouvrage publié par la reine d'Angleterre, il y a quinze ans.

« Montréal, 25 janvier — Mgr Fabre a traversé un mandement à son clergé, condamnant en termes sévères un pamphlet publié récemment sous le titre de « La Source du mal en Canada. » Ceux qui ont ce livre en leur possession, le lisent ou le prêtent sont tout formellement sous le coup de la censure.

« On raconte ici que l'honorable M. Wurtelo avait réclamé, il y a quelques temps, à Ottawa, une certaine somme que le gouvernement fédéral devait au gouvernement de Québec, et qu'on lui avait répondu que la Province devait \$90,000 au gouvernement d'Ottawa.

« Le typhus sévit à Saint-Hyacinthe et le collège, le couvent et les écoles ont été fermés. Cinq religieuses agissant comme gardes-malades à l'hôpital, ont succombé, dit-on.

« Les libéraux s'agitent pour faire de l'opposition à l'honorable M. Taillon.

« Le marché monétaire était faible et en baisse, ce matin.

« Chronique Religieuse.

« Le Pape nommera six cardinaux au consistoire du 21 février.

« MM. Robertson, Taillon, Blanchet

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal, ont été nommés :

M. A. J. Desautels, vicaire à Sainte-Scholastique; M. E. Prieur, vicaire à Saint-Barthélemy; M. Émile Papin, vicaire à Sainte-Martine; M. K. Dupont, curé à Sainte-Bénédicte; M. Noël Lussier, curé à Saint-Joseph de Lanoir.

« Le dernier courrier d'Europe a apporté la nouvelle de la mort du Père Ramière, membre éminent de la Société de Jésus, et directeur de l'apostolat de la prière.

« Le Monde, de Paris, croit pouvoir annoncer d'une manière officielle que Mgr Meignan, évêque d'Arras, est nommé à l'archevêché de Tours.

« Mgr Ardin, évêque d'Oran, est nommé évêque de la Rochelle.

« M. l'abbé Gausseil, curé de Philippeville, diocèse de Constantine, est nommé évêque d'Oran.

« Conseil de Ville.

« À la séance d'hier au soir, le maire a donné lecture d'une lettre du chef Dorval, qui désire que ses pouvoirs soient définis, et savoir s'il doit avoir le contrôle de la brigade aux stations comme aux incendies.

« Le maire a communiqué au Conseil une lettre du greffier de la cité, se plaignant de son assistant, M. Fages, qui l'aurait maltraité. Il demande que M. Fages soit destitué, offrant de faire seul tout le travail du bureau.

« Le maire dit qu'il a suspendu M. Fages en attendant la décision du Conseil.

« M. l'échevin Rinfret a présenté un rapport du comité d'hygiène en faveur de l'établissement d'un bureau de santé, conformément aux dispositions du statut de la Puissance; le dit bureau devant se composer des membres du comité de santé du Conseil et des docteurs F. E. Roy et Marsden, le docteur Morin devant être officier de santé avec un salaire qui lui sera payé avec l'allocation que devra faire le gouvernement fédéral. M. l'échevin Hearn fait appeler les noms des Drs Alphen et Ahern et le rapport ainsi amendé est adopté.

« Le Conseil nomme MM. les échevins, Rhéaume, Hearn et Rinfret, et M. les conseillers Molloy et Miller pour s'enquérir de l'affaire Cannon-Fages.

« Sur la proposition de M. l'échevin Rinfret, le Conseil approuve les listes du nouveau manège et des bâties de l'exposition préparés par M. Eugène Taché, et vote un crédit de \$15,000 pour contribuer à la construction de cet édifice.

« MM. Guay, Rheaume, Hearn, Rinfret et Johnston sont nommés pour conférer avec les comités des conseils de ville de Halifax et Saint-Jean sur les mesures à prendre pour engager la compagnie du Pacifique à faire de Québec son terminus, l'été, et choisir Halifax et Saint-Jean comme ports d'hiver.

« L'ACADÉMIE SAINT-DENIS.

« L'Académie Saint-Denis a donné, hier au soir, une intéressante séance littéraire, dans la grande salle du Petit Séminaire de Québec. Cette séance a été présidée par Mgr l'archevêque. On remarquait dans l'auditoire plusieurs citoyens de cette ville, entre autres l'honorable M. Ouimet, surintendant de l'éducation.

« Après un brillant discours d'ouverture prononcé par le président de l'Académie, M. Le Fortier, le secrétaire, M. E. DeVarennes, a lu un magnifique rapport des travaux présentés à l'Académie dans le cours des derniers six mois, et une appréciation générale des œuvres de chaque classe.

« Après la lecture de ce rapport, qui a vivement intéressé l'auditoire, on a procédé à la promotion aux grades académiques. Ont été nommés :

« Académiciens.

« MM. A. Morissette, J. Gignac, A. Guillet, H. Simard et A. Rivard.

« Candidats.

« MM. C. Vézina, U. Brunet, A. Caletier, C. Guerin, A. Blouin, E. Taché, P. Fillion et J. Veilleux.

« Aspirants.

« MM. C. Rodrigue, O. Martin, E. Langlois, D. Alain, P. Boisvert, O. Belanger, C. Gosselin, A. Pelletier, H. Verret, C. Smith, F. X. Ross, A. Vaudreuil, G. Langelier, J. Basse, A. Fournier, P. Garneau et P. Tardivel.

hier, une proposition déclarant la langue allemande la langue de l'État.

« Le marquis de Hereford, qui a fait une chute de cheval en chassant à Alost, le 21, est mort, hier. Il était âgé de 72 ans et était général dans l'armée anglaise.

« On pense que le général Gordon mettra un mois à se rendre à Khartoum. Il a pour mission de compléter l'évacuation du Soudan, compris Khartoum. Le Khédive l'a nommé gouverneur du Soudan avec pleins pouvoirs et lui a fortement conseillé de prendre des mesures pour assurer la sûreté des Européens.

« Treize jeunes garçons se sont noyés en Pomeranie en patinant sur la glace qui s'est effondrée sous leur poids.

« La tempête qui a passé sur les îles britanniques, mercredi, a causé de grands ravages.

« Une dame anglaise, lady Stapleton Bretherton vient de souscrire \$2,500,000 au donier de Saint-Pierre.

« Le parti libéral, en Russie, poussé à la guerre avec l'Allemagne. Il espère que, survenant une défaite, le czar accorderait des libertés au pays.

« Si l'on en croit une dépêche publiée par le Times, de Londres, l'occupation par la France de Chusan, Fokien et Hainan, en Chine, serait considérée comme un casus belli par l'Angleterre.

« FAITS DIVERS.

« Nouveau Club. — Il vient de se former à l'Académie Commerciale de cette ville un club s'occupant uniquement de calligraphie, sous le nom de « De la Salle Penmen's Club. »

« MM. H. Falardeau et Ls. Lemieux, anciens élèves, ont été appelés à agir comme président et vice-président. La société se propose d'organiser un grand concours de calligraphie, qui aura lieu vers le 16 février prochain.

« Le club offrira comme récompense à l'heureux vainqueur une magnifique coupe en argent, ainsi qu'un porte-plume en or, le tout valant à peu près \$20. Il paraît que les personnes appelées à juger les œuvres des concurrents seront : les honnables MM. I. Thibaudeau, P. Garneau, et MM. Jos. Shehyn, O. Leger et E. Beaudet.

« Service civil. M. Abel Huot, assistant-ingénieur des travaux publics à Québec, a passé avec succès son examen pour le service civil.

« De retour. — Le capitaine Temple, qui a dirigé la barque Queen of Nations à sa destination, est de retour avec M. T. Chouinard, pilote, qui a traversé l'océan à bord du même bâtiment.

« Belle succession. — Le révérend M. Gélinas, de Yamachiche, est parti, hier, pour Montréal. Le but du voyage de ce monsieur est de recueillir, pour les héritiers légitimes, la succession d'un M. Boisvert, décédé subitement à Yamachiche, le mois dernier. Cette succession se monte, croit-on, à près de \$40,000 et il est à présumer que Boisvert est mort intestat. M. le notaire Lord, de Yamachiche, doit aller rejoindre le révérend M. Gélinas dans une couple de semaines.

« Deux arrestations. — L'agent de police Burke a arrêté, ce matin, à Bâtiscan, deux individus accusés d'avoir volé des marchandises, il y a quelques jours, à la gare du chemin de fer du Nord. Les deux prisonniers sont aux Trois-Rivières.

« Incendie. — Hier matin, vers une heure, le feu a détruit trois maisons, à Spencer Cove. L'une d'elles appartenait à MM. Knight et Cie, de l'endroit. Les deux autres appartenaient à M. Ross McCabe.

« Le Fer, la Potasse, et les meilleurs altératifs végétaux, font de la Salsepareille d'Ayer un remède sans égal pour le sang.

« ATT ESTANT SES MERITES.

« Tant de choses ont été dites sur les guérisons merveilleuses faites à l'aide du Salsepareille, l'invention de Dr. Serravallo, de Paris, ex-Aide-Chirurgien de l'armée française, que plusieurs médecins éminents ont été induits à faire une investigation de cet instrument et aussi sur la tenue scientifique de l'Institut International pour le traitement des maladies de la tête, gorges et poumons. Tous ceux qui ont fait cette investigation se sont déclarés satisfaits, et ont dit que les médecins composant le personnel de l'Institut étaient des hommes compétents dans la science médicale, que les patients recevaient les traitements les plus scientifiques, et que le Salsepareille est réellement une addition importante à la science médicale.

« Un médecin éminent dit : « S'il y a quelque chose dans l'Aspiration il peut être extrait par le Salsepareille. Je suis surpris de voir les effets puissants qui ont été produits. »

« Tous ceux qui souffrent d'asthme, de bronchite, de catarrhe, de surdité catarrhale ou de congestion dans ses premières phases, devraient consulter personnellement si possible, les spécialistes de l'Institut et se faire examiner. Si non, écrire pour une liste de questions ou une copie de l'International News, qui leur expliquera la nature de la maladie et la manière de la traiter.

« Les médecins et ceux qui souffrent de ces maladies sont invités d'essayer le Salsepareille gratuitement aux offices. Consultations gratuites.

« Adresser M. SOUVIELLE & Co. International Throat and Lung Institute, 13, Phillips Square, Montréal, 173, Church St., Toronto.

« Une Merveilleuse Histoire. RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

« DU FILS. — 28 Cedar St., New York, 20 Octobre, 1882. « Messieurs. Mon père décédé à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert de Scrofules et de la lèpre et jointe vous dira les merveilleux effets produits par la Salsepareille d'Ayer. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe que quelques taches légères plates scrofuleuses au cou. Il y a eu cinq ans de nombreuses ulcères commencent à se montrer, et peu à peu se multipliaient à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médicament. Maintenant il y a trois ans d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrais facilement nommer plusieurs personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'écris. A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS. »

« DU PÈRE. — C'est pour moi un plaisir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la Salsepareille d'Ayer. Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible éruption et de plaques scrofuleuses. Ces plaques me causaient des démangeaisons constantes et intolérables, et chaque mouvement de mon corps le peu se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la Salsepareille au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaques se cicatrisèrent, les douleurs cessèrent et je



PRIX 1883

En réponse aux nombreuses demandes que nous recevons concernant les PRIX accordés cette année aux

PIANOS et ORGUES "DOMINION"

La Compagnie d'Orgues et de Pianos Dominion, de Bowmanville, Ont., a l'honneur d'attirer la bienveillante attention de ses patrons sur la liste des prix accordés à ses instruments aux expositions suivantes:

Saint-Jean, Nouveau-Brunswick	1er Prix pour Pianos (Orgues non exhibés).
Hamilton	1er Prix pour Orgues d'églises.
Do	1er Prix pour Orgues de salon (Pianos non exhibés).
Chatham	1er Prix pour Orgues (Pianos non exhibés).
Bowmanville	1er et 2e Prix pour Pianos et Orgues.
London	1er Prix pour Pianos et Orgues.
Uxbridge	do do
Owen Sound	do do
Saint-Thomas	do do
Essex	do do
Alliston	do do
Lindsay	do do
Whitby	do do
Markham	do do
Stouffville	do do
Scarborough	do do
Brougham	do do
Barrie	do do
Orillia	do do
Forest	do do
Grampson	do do
Booksby	do do
Acton	do do
Bellefleur	do do
Toronto	Aucun prix n'a été offert pour les instruments de musique.

Toujours en magasins une CENTAINE D'INSTRUMENTS aux prix de la manufacture.

L. E. N. PRATTE

AGENT GÉNÉRAL POUR LA COMPAGNIE "DOMINION,"

280, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL

7 déc. 1883. 638-14 nov.

DÉMÉNAGÉ.

D. MORGAN,

TAILLEUR,

A TRANSPORTE LE SIEGE DE SES AFFAIRES

PRÈS LA PROMENADE DURHAM
VIS-A-VIS

La Place d'Armes

ENCOIGNURE DES RUES SAINTE-ANNE ET DU FORT,

Haute-Ville.

9 juillet 1883. 385-12m



La Roche et Cie AGENTS.

LUNETTES--B. LAURANCE,

Londres, Ang, No. 63, Hatton Garden,

MM. La Roche et Cie, chimistes, en face du bureau de Poste, Québec

Ont décidé de tenir un assortiment complet des célèbres Lunettes sus-désignées. Les LUNETTES B. LAURANCE si bien connues et appréciées dans le Royaume Uni, seront offertes aux porteurs de lunettes aux mêmes prix qu'en Angleterre.

Chaque œil sera l'objet d'un examen spécial, et les lunettes seront pourvues de Lentilles les plus convenables à la condition de chaque œil.

Et comme aucune occasion plus favorable ne sera offerte aux personnes dont la vue n'est pas égale, d'avoir des lunettes convenables, MM. LA ROCHE ET CIE ont confiance que l'on saura en profiter.

Lisez les témoignages suivants

Du Rév. M. Auclair, curé de Québec. Québec, 20 août 1883.

Je suis heureux de déclarer que je suis parfaitement satisfait des différentes paires de lunettes que j'ai achetées au magasin de MM. La Roche et Cie.

M. Laurence, opticien, a un assortiment de lunettes et de besicles tellement considérable que tous ceux qui sont atteints du mal d'yeux peuvent trouver ce qui leur convient. J. AUCLAIR, Curé de Québec.

De J. A. Sewell, doyen de la faculté de médecine de l'Université Laval, 18 août 1883.

B. Laurence, oculier. Chez monsieur, Madame Sewell et moi-même avons essayé vos verres que vous avez choisis pour moi. Je suis heureux de dire qu'ils conviennent admirablement, et je vous recommande avec plaisir comme un habile opticien digne du patronage public. J. A. SEWELL.

Seuls propriétaires de l'ONGUENT DE CHAMBERLAIN POUR LES YEUX, en usage depuis plus de 70 ans

En vente chez tous les droguistes.

La Roche et Cie, DROGUISTES, Vis-à-vis le Bureau de Poste.

AVIS.

Le Journal de Québec

EST EN VENTE CHEZ M. BELAND, 264, rue et faubourg Saint-Jean. MM. DROUIN et FRERE, 96, rue Saint-Joseph, Saint-Roch.

TURCOTTE & BELLER

AVOCATS, Rue Buade No 4. Vis-à-vis le Bureau de Poste, Haute-Ville. JOSEPH TURCOTTE, GEORGES BELLERIVE. 8 juin 1883. 324

EN VENTE LE CALENDRIER

DU DIOCESE DE QUEBEC

POUR

1884

PUBLIÉ PAR AUGUSTIN COTÉ ET C^e

le seul indiquant la date de la solennité des QUARANTE-HEURES en chaque paroisse et le seul approuvé par Mgr. l'Archevêque de Québec.

W enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada qui protège la propriété littéraire.

S'adresser, pour la vente en gros, à Québec, au n° 8, rue du Fort, en face du bureau de Poste.

EN DÉPÔT CHEZ LA PLUPART DES LIBRAIRES A QUÉBEC.

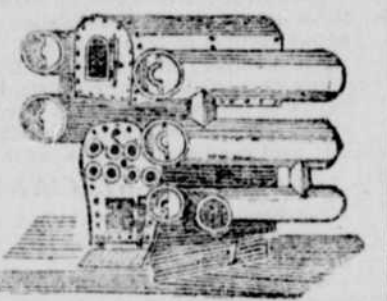
ENSEIGNEMENT.

Les demoiselles OCTAVIE et MARIE BIRON, toutes deux diplômées avec grande distinction, récemment, de l'école Normale Laval, ouvriront une école modèle au n. 37, rue Comillari, haute-ville, Québec, le 3 SEPTEMBRE prochain. Elles prendront des pensionnaires et demi-pensionnaires. Il y aura classes de filles et classes de garçons séparées, si besoin il y a. 1er sept. 1883. 461

Dr A. MAROIS, Médecin et Chirurgien, No. 36, rue du Palais, Haute-Ville, (Ancienne maison du Dr Roy.) HOURS DE CONSULTATION: 8 à 10 A. M. 1 à 3 P. M. 6 à 8 P. M. 5 mai 1883. 229-12m.

HISTOIRE DU CANADA PAR LABBÉ GAUTHIER.

Une nouvelle édition de cette histoire en usage dans toutes les écoles est maintenant sous presse, et elle sera en vente, dans quelques jours, chez tous les libraires de cette ville. 23 oct. 1882. 599



FABRIQUE D'OUVRAGES EN CUIVRE, FONTE, ETC DE QUÉBEC

A. MULHOLLAND (haute-ville), 70, rue Saint-Jean, CONFECTION ET INSTALLATION DE DIVERS SYSTÈMES DE CHAUFFAGE

A LA VAPEUR, A L'AIR CHAUD, A L'EAU CHAUDE SUPPORTS DE MACHINE A VAPEUR, PIÈCES D'AJUSTAGE, JOINTS, CUIVRES POUR CHAÎNS, Faits avec élégance et avec les meilleurs matériaux.

L'établissement a toujours un stock de JAUDES DE VAPEUR, SOUPAPES SPÉRIQUES, SOUPAPES D'ARRÊT, ÉPROUVETTES DE BOUILLEURS, ETC., TUYAUX EN PLOMB, POMPES, SOUPAPES DE SURETÉ, BILONS, JAUDES A ROBINET, SERPENTINS, etc., TUYAUX EN FONTE, TUBES EN BRONZE, PIÈCES A COMBINATIONS EN FONTE, SOUPAPES ANGULAIRE, SOUPAPES D'ARRÊT VERTICALES, TUYAUX EN FER (depuis 1/2 pouce jusqu'à 4 pouces de diamètre).

x de réparations exécutées avec célérité. Des plombers et ajusteurs toujours prêts à satisfaire les commandants. 19 juin 1882. 325

ON DEMANDE DEUX GARÇONS pour porter le Journal de Québec, omi. S'adresser à ce bureau. 3 oct. 1883. 520

IMPRIMERIE GÉNÉRALE A. COTE ET C^e 8, rue du Fort, haute-ville.

ORDO DIVINI OFFICII RECITANDI SACRIQUE PERAGENDI

A CLERO PROVINCE QUEBECENSIS Juxta Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Regulæ. ANNO 1884 Superiorum de mandato et auctoritate.

En vente chez les éditeurs-imprimeurs seulement. Prix, 20 centimes l'exemplaire, comptant.

Sur demande par la poste, accompagnée du prix d'achat, on expédiera sans frais le nombre d'exemplaires demandés. Québec 23 août 1883. 442

LE 'MAIL' HEBDOMADAIRE

Est de beaucoup en avant de tout autre journal canadien: \$1 par année. Il a la circulation la plus considérable; il publie les nouvelles les plus récentes, tant locales qu'étrangères. Il y a une belle page pour le feuilleton. La page consacrée à l'agriculture est supérieure à toute autre. Les rapports du marché sont authentiques. Il y a aussi une colonne pour les matières légales, l'économie domestique et pour les enfants.

Le MAIL est la grande source pour les annonces de FERMES A VENDRE. On demande des Agents. Adresser: LE MAIL, Toronto, Canada

LE MAIL QUOTIDIEN Est lu par tous les marchands, manufacturiers, hommes de profession, et les fermiers les plus riches au Canada. LE MAIL HEBDOMADAIRE Circule presque exclusivement parmi les fermiers. Il a tout près de un demi million de lecteurs.

La circulation du MAIL quotidien et hebdomadaire est de 90,000 copies, et leurs lecteurs réguliers embrassent une si vaste proportion de la population anglaise qu'il est que sa circulation est universelle dans tout le Canada. 1 oct. 1883. 546

Nerve-Life and Vigor RESTORED.

This cure shows the Howard Electric and Magnetic Shield as applied over the Kidneys and Nervous system. It is a natural way. Warranted One Year, and the best appliance made. Illustrated Pamphlet, THREE TYPES OF MEN. Also Pamphlet for Ladies only, sent on receipt of 5c. sealed, FREE.



YOUNG MEN, from early indiscretion, lack nerve force and fail to attain strength. MIDDLE-AGED MEN often lack vigor, attributing it to the progress of years. THE MOTHER, WIFE and MAID, suffering from Female Weakness, Nervous Debility and other ailments, will find it the only cure. To one and all we say that the Shield gives a natural and a natural way. Warranted One Year, and the best appliance made. Illustrated Pamphlet, THREE TYPES OF MEN. Also Pamphlet for Ladies only, sent on receipt of 5c. sealed, FREE.

American Galvanic Co.,

OFFICES: 134 Madison St., Chicago. 11103 Chestnut St., Philadelphia. 1331 521-5m

Monsieur EUGENE HAMEL, artiste canadien, séjournant à Rome, recevra des commandes de messieurs du clergé de son pays pour tableaux d'église ou copies de tableaux des grands maîtres, qu'il exécutera à aussi bon marché que n'importe quel peintre d'Italie. S'adresser à Eugène Hamel, 33, via Marenta, 1^e Piano, Rome, Italie. Rome, 5 juin 1881. 443

LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mails canadiens et des Etats-Unis 1883-Arrangements d'hiver-1884

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engin suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Steamers.	Ton.	Commandants.
NUMIDIAN	6100	(en construction).
PARISIAN	5400	Capt. J. Wylie.
SARDINIAN	4650	Capt. J. E. Dutton.
POLYNESIAN	4100	Capt. R. Brown.
SARMATIAN	3600	Capt. J. Graham.
CIRASSIAN	4000	Lt. Smith, R.N.F.
PERUVIAN	3400	Capt. J. Ritchie.
NOVA SCOTIAN	3300	Capt. Richardson.
HIBERNIAN	3440	Capt. H. Wylie.
CASPIAN	3300	Lt. Thompson, R.N.R.
AUSTRIAN	2700	Lt. R. Barrett, R.N.R.
NESTORIAN	2700	Capt. D. J. James.
PRUSSIAN	3000	Capt. A. McElbowgall.
SCANDINAVIAN	3000	Capt. J. Park.
LEUCINIAN	4600	(en construction).
HANOVERIAN	4000	Capt. J. G. Stephen.
BUEEN AVREAN	3800	Capt. Jas. Scott.
COREAN	4000	Capt. R. P. Moore.
GRECIAN	3600	Capt. Legallais.
MANTOBIAN	3150	Capt. MacNicol.
CANADIAN	2600	Capt. G. J. Menzies.
PIRENEAN	2800	Capt. John Brown.
VALDESIAN	2600	Capt. W. Dalziel.
NEWFOUNDLAND	2300	Capt. Kerr.
NEWFOUNDLAND	1500	Capt. Mylius.
ACADIAN	1350	Capt. P. McGrath.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

LES VAPEURS DU SERVICE DE LA MALLE DE LIVERPOOL

De Liverpool.	Steamer.	De Portland.	De Halifax.
Jeu. 27	SARDENIAN	Jeu. 17	Samedi. 19
10	CIRASSIAN	24	26
17	POLYNESIAN	31	26
24	PARISIAN	7	9
31	CASPIAN	14	16
7 fév.	SARDENIAN	28	1 mars

Prix du passage de Québec voie de Halifax: Cabine.....\$62.65, \$78.00 et \$88.00. Surajet des accommodements.....\$45.00. Entrepont.....31.00

Les vapeurs du service de GLASGOW ET PORTLAND. De Glasgow. Steamer. De Portland. Mercredi. 16 janv. MANITOBAN Samedi. 26 janv. 23 " SCANDINAVIAN 9 fév. 6 fév. HANOVERIAN 23 "

Les vapeurs du service de GLASGOW ET BOSTON. De Glasgow. Steamer. De Boston. Ven. 4 janv. MANITOBAN Lundi 21 jan. Mercredi. 16 janv. PRUSSIAN Samedi. 26 janv. 30 " WALKESIAN 16 " 13 fév. MANITOBAN 1 mars.

On ne peut rentrer sa chambre sans en remettre le prix d'avance. Il y a à bord de chaque navire un médecin. Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest. Pour de plus amples informations s'adresser à ALLAN, RAN ET C^e, Agents. 12 janv. 1884. 21

ORNEMENTS D'EGLISE

STOCK DE BANQUEROUTE

MM. FRECHON, LEFEBVRE ET C^e ayant acheté le Stock de Banque qu'on a de MM. A. C. SENECAU ET C^e,

Vendront au prix courant, à partir de LUNDI, 9 JUILLET

Tout ce magnifique stock n'est, se montant à plusieurs milliers de piastres et se posant en grande partie de

Bronzes et Ornaments d'Eglise, Vases sacrés, Ostensoirs, Chandeliers d'autels, Chasubles, Soirées, Méridiens, Say noir

Rt tout ce qui sert au culte religieux.

FRECHON, LEFEBVRE ET C^e

245, rue Notre-Dame, Montréal

3 août 1883. 412-26-12m-13janv.

IMPRIMERIE GÉNÉRALE

L'imprimerie du Journal de Québec aujourd'hui dans cette partie de l'Union Buildings qui se trouve sur la rue du Fort, 8, en face du bureau de Poste, haute-ville, Québec.

Les renouvellements et les accroissements de matériel mettent plus que jamais cet établissement en état de mériter l'accueil favorable que le public lui a accordé jusqu'ici, tant sous le rapport de l'exécution que de la célérité. 27 déc. 1882. 227

MACHINES A VENDRE.

Roue hydraulique, Machines à vapeur neuves de la force de 12 et de 6 chevaux, vapeur, Presse hydraulique et compresseur, Injecteur à vapeur, Huileries et pompes, Machines à fabriquer la pulpe de bois, Pompes à rotation et à aubes, Cuveliers en fer ronds et carrés.

J. et W. REID, Rue Saint-Paul, Québec.

28 oct. 1882. 607

BAUME ET ONGUENT

Madame BERTHIAUME

POUR LE RHMATISME



LE GRAND REMÈDE FRANÇAIS.

Il guérit le rhumatisme et deux à trois applications mettront fin aux douleurs de toutes sortes.

De madame M. L. Goyette, de Montréal. J'ai souffert des douleurs violentes dans l'articulation de la main droite, et je ne puis me servir de l'usage de mes doigts, mais seules les soins de madame BERTHIAUME, quand j'employai une bouteille de Baume de madame F. Berthiaume contre les rhumatismes qui fit cesser la douleur complètement.

Je J. H. Stockwell, de Montréal. J'ai souffert longtemps de douleurs graves dans l'articulation de la main droite, et je ne puis me servir de l'usage de mes doigts, mais seules les soins de madame BERTHIAUME, quand j'employai une bouteille de Baume de madame F. Berthiaume contre les rhumatismes qui fit cesser la douleur complètement.

Agent de pharmacie de gros, MADAME F. BERTHIAUME, Boite 178, B. P. Montréal. En vente chez tous les droguistes et les marchands de médicaments. 13 fév. 1883. 96-12m-13janv-26p

"GRIP"

1873--ONZIÈME ANNÉE--1884. Le GRIP. Le Journal canadien du Canada publié par des Canadiens pour des Canadiens, et événué uniquement aux intérêts du peuple, en tant qu'il se désintéresse de ses intérêts des partis politiques, doit être dans chaque famille canadienne.

LES BACCHUS pourront finir leur vie isolés en se contentant de la "Petite Courbe" une fois par semaine--\$2.00 seulement par année. LES AMOUREUX y trouveront une source périodique pour la conversation dans les pages et les vignettes du GRIP, après que tous les autres sujets auront été épuisés. Seulement \$2.00 par année.

LES POLIQUES de tous les partis qui jouissent d'un tempérament gai et veulent se faire une position vraie apprécieront les caricatures du GRIP. S'il est des politiciens dignes de ce nom, qui ne se sont pas abonnés, nous les informons que le GRIP ne coûte que \$2.00 par année.

LES PARENTS dans ce monde de puissance certifieront que les enfants du GRIP chaque semaine dans leurs familles sont accueillies avec joie par leurs enfants, pour qui les gravures sont une éducation anémique. Il faut essayer une souscription d'une année et constater l'exactitude de cette assertion. --\$2.00 par année payable d'avance.

Vous avez souvent songé à recevoir le "GRIP" Envoyez votre nom et \$2.00 maintenant. PROGRAMME DU "GRIP" Gaieté sans vulgarité; patriotisme sans partisanerie; la vérité sans amertume.

1884--Une année pour \$2 seulement--1884 S'adresser à S. J. MOORE, Gerant, Toronto. 5 déc. 1883. 636

L'AVENIR DIPLOMATIQUE

augmente son format de douze à seize pages sans augmenter le prix d'abonnement. Un an, 30 francs. Correspondances étrangères de Londres, Saint-Petersbourg, Vienne, Berlin, Constantinople, Rome, Madrid, Barcelone, Bruxelles, New-York, Buenos-Ayres, etc.--Echos et nouvelles du monde. Revue des théâtres et arts--Communications de documents inédits. --Revue périodique des publications étrangères. --Études diplomatiques, économiques, historiques, littéraires. --Notices concernant le commerce extérieur. --Revue hebdomadaire du marché financier.

PRIME GRATUITE. Les Discours et Plaidoyers politiques de M. GAMBETTA (1 vol. de 7 fr. 50). Un supplément de 12 fr. 50 donne droit aux 6 volumes qui paraîtront, vendus en librairie, 45 francs. Frais de poste en plus, comprenant le journal et la prime: France, 5 fr.; Europe, fr. 50. Bureaux: 25, boulevard des Capucines, Paris. 3 fév. 1882.

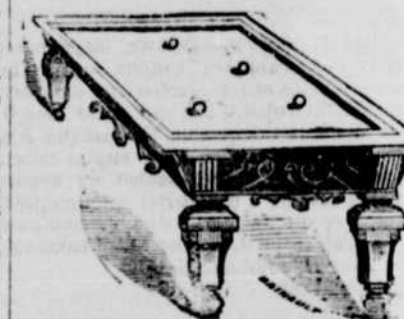
J. & W. REID

FABRIQUENT A LEUR ÉTABLISSEMENT DE LORETTE, TOUTES SORTES DE Papiers, Feutre pour toiture, lambrissage et tentures, Cartons, Papier de veloppes.

A CELUI DE PONT-ROUGE,

des Papiers de pulpe de et de paille. Ils importent et vendent des papiers étrangers, matériaux de reliure et papier de tentures. --AURI-- Effets de Marine, Métaux, etc.

ils achètent au plus haut prix du marché vieille toile à voile, vieux cordage, chiffons, papier de rebut et les vieux métaux. 2 nov. 1882. 616



MANUFACTURE

DE MEUBLES DE GOUT

DE TOUS LES GENRES

SPECIALITÉ EN BILLARDS,

Tables de Pigeon-Hole et Bagatelle

Diplôme obtenu pour Table de Billard, à Grande Exposition de la Puissance, en 1866

MONTREAL

Les commandes sont exécutées sous plus court délai et

A des Prix Modérés

JOSEPH-LUDGER CLÉMENT

5 avril 1883. 194 12m

SIMON BEDARD

FERBLANIER, No 46, rue Saint-Basile, Palais-QUEBEC.



Marchand et fabricant de Ferblanterie d'articles vernis, polis et étampés. En gros et détail. Chânes d'armes, pentures anglaises et françaises. Un grand assortiment. 1er janvier 1882.

Publié par AUGUSTIN COTÉ, imprimeur-éditeur, sous la raison de A. COTE et C^e, rue du Fort, n° 8, vis-à-vis la Poste, le dit Augustin Coté ayant son domicile, rue Hazil, n° 3 en la dite cité